

Solicitation No. - N° de l'invitation
EQ754-210027

Amd. No. - N° de la modif.
001

Buyer ID - Id de l'acheteur
pwl012

Client Ref. No. - N° de réf. du client
R.111178.001

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

QUESTION ET RÉPONSE

Objet : Ancienne boîte circuits - téléphone.

Q1. Étant donné que l'appel d'offres porte sur l'enlèvement de tout le revêtement de sol en asphalte, est-ce que cette boîte doit aussi être enlevée? Fonctionne-t-elle toujours et est-elle en opération? Devons-nous la préserver? Si c'est le cas, devons-nous faire des arrangements avec Bell Canada soit pour la réinstaller, soit pour la sécuriser?

R1. La boîte de Bell fonctionne bien et doit rester. Elle doit être protégée de dommages durant les travaux de démolition et ne pas être minée. Support temporaire au besoin. Faire des arrangements pour un support temporaire, la protection et la réinstallation avec les services publics, au besoin.